



Cahier des charges

Objet du marché à procédure adaptée (art 28 CMP):

Travaux de rénovation de la voirie suite aux intempéries

Phase 2 – rue Canigou et rue Carsalade
Rampe accès parking cimetière

Contact

Nom : Mairie de CASTEIL
Adresse : 1, rue du Canigou 66820
CASTEIL
Tel : 04 68 05 67 63
Fax : 04 68 05 61 34
Email : mairie.casteil@wanadoo.fr
Personne à contacter à la Mairie:
➔ Maire : Mme Juliette CASES



PRESENTATION DE LA COMMUNE

- **Altitude** : 800 mètres
- **Situation géographique** : le village de Casteil est situé au pied du Canigou, sur la vallée du Cady et à 2 km au Sud de Vernet les Bains.
- **Accès routier** : Par le CD 116 dont Casteil constitue l'extrémité
- **Climat** : l'orientation de la vallée du Cady met le village à l'abri des influences de la Tramontane, des vents d'Est et lui assure un climat tempéré.
- **Population totale** : 134 habitants. 102 suivant le recensement général de 1999 (*rappel population en 1988 : 52 habitants*). L'augmentation démographique de la Commune sur ces 20 dernières années est surtout due à l'installation de nouveaux retraités à revenus modestes.
- **Ressources** : Tourisme, arboriculture forestière, élevage, pommes et poires, artisanat (*activités en déclin*).
- **Accueil (saisonnier)**: 2 hôtels restaurants, 1 motel, 1 restaurant, 1 camping caravanning, des meublés
- **Commerces** : 1 épicerie saisonnière, commerces ambulants (boulangers)
- **A voir ou à visiter** : Abbaye de St Martin du Canigou (XIe et XIIe siècles), Tour de Goa, Mariailles, Parc Animalier, le Canigou et tout son environnement
- **Pour en savoir plus voir le site web de la Mairie** : www.casteil.fr

ARTICLE 1 – ADMINISTRATION CONTRACTANTE

MAIRIE DE CASTEIL –rue du Canigou - 66820 CASTEIL
tél : 04.68.05.67.63 fax : 04.68.05.61.34

ARTICLE 2 – QUALITE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

Mme Juliette CASES , Maire

ARTICLE 3 – PROCEDURE DE PASSATION

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des Marchés publics.

ARTICLE 4 – OBJET

L'objet du marché est la rénovation de la voirie suite aux intempéries – phase 2

Le descriptif des travaux à réaliser est le suivant :

<u>Travaux rénovation « Rampe accès Parking cimetière »</u> <ul style="list-style-type: none">• 10mx5m		<ul style="list-style-type: none">• Balayage de la chaussée• Fourniture de grave émulsion• Gravier 6/10 Rouleau compacteur
<u>Travaux rénovation « Rue Carsalade du Pont »</u> Longueur 45 m Largeur 5 m		Réalisation chaussée <ul style="list-style-type: none">• Fourniture et mise en œuvre de matériaux 0/31.5
<u>« Rue du Canigou »</u> Longueur 35 m Largeur 5 m		<ul style="list-style-type: none">• Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement en enrobé à chaud 0 /6 à raison de 120kg /m2

ARTICLE 5 – MODALITES D'EXECUTION

L'entreprise devra impérativement commencer les travaux **16 novembre** et les avoir finis au plus tard le **30 mars 2010**. En cas de non réalisation des travaux dans le délai imparti, le titulaire encourt une pénalité journalière fixée à **150 €**

L'entreprise devra fournir impérativement, faute de quoi l'offre ne sera pas examinée, les documents et renseignements suivants :

- Etant donné le caractère spécial du chantier, l'entreprise devra faire obligatoirement une visite sur place. Lors de sa venue, l'entreprise remplira une attestation de visite contre signée par le Maire . Cette pièce sera à joindre obligatoirement à l'offre, faute de quoi l'offre ne sera pas examinée.
 - Le délai d'intervention
 - La durée de l'intervention,
 - Ses qualifications,
 - Le bordereau des prix ci-joint dûment rempli, le C.C.A.G. paraphé dans le bas de chaque page et l'acte d'engagement rempli et signé (impératif)

ARTICLE 6 – DUREE DU MARCHÉ

le marché est conclu jusqu'à la réception des travaux, qui devra intervenir au plus tard le **30 mars 2010**.

En cas de dysfonctionnement ou de non respect du cahier des charges, la résiliation de l'acte d'engagement pourra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois suivant le dysfonctionnement constaté.

ARTICLE 7 – DELAI ET MODE DE REGLEMENT

Le mode de règlement du marché est le virement bancaire. Le paiement intervient dans un délai de 40 jours à compter de la réception de la facture. Un R.I.B. doit être fourni à l'appui de la 1^{ère} facture. La facture parviendra en deux exemplaires à la Mairie de CASTEIL.

Mairie de CASTEIL – rue du canigou 66820 CASTEIL mairie.casteil@wanadoo.fr www.casteil.fr

Jours ouverture : lundi – mardi – jeudi – vendredi

ARTICLE 8 – PRIX

Les prix seront fermes pendant la durée du marché. Les prix consentis s'entendent marchandises sans minimum de commande, avec livraison sur les différents sites, Franco de port et d'emballage.

ARTICLE 9 – MODALITE DE REPOSES ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

L'entreprise devra faire parvenir impérativement à la mairie par courrier simple :

- Le bordereau des prix ci-joint dûment rempli, le C.C.A.G. paraphé dans le bas de chaque page et l'acte d'engagement rempli et signé (impératif)
- Le délai d'intervention (impératif)
- L'attestation de visite contresignée par le Maire
- La durée du chantier (impératif)
- Ses qualifications (impératif)

Il est impératif de fournir ces 5 éléments faute de quoi l'offre ne pourra pas être examinée.

Date limite de réception : 30 octobre 2009 à 17 heures.

ARTICLE 10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats peuvent s'adresser pour toute information complémentaire d'ordre administratif à Juliette CASES – Maire de la Commune de CASTEIL 66820 tél . 04.68.05.67.63 fax : 04.68.05.61.34 mairie.casteil@wanadoo.fr



☎ 04 68 05 67 63
Fax 04 68 05 61 34

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**RENOVATION DE LA VOIRIE SUITE
INTEMPERIES – phase 2**

ATTESTATION DE PASSAGE

Je soussigné (e) M.....

Représentant de l'entreprise

Atteste être passé voir le chantier , le

L'entreprise

*Mme Juliette CASES
Maire*



☎ 04 68 05 67 63

Fax 04 68 05 61 34

COMMUNE DE CASTEIL
66820

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**RENOVATION DE LA VOIRIE SUITE
INTEMPERIES
« RAMPE ACCES PARKING CIMETIERE »**

BORDEREAU DES PRIX

	Descriptif	Prix unitaire	Montant HT
<u>Travaux rénovation « Rampe accès Parking cimetière »</u> 10mx5m	<ul style="list-style-type: none">• Balayage de la chaussée• Fourniture de grave émulsion• Gravier 6/10 Rouleau compacteur		
TOTAL HT			
T.V.A.			
TOTAL T.T.C.			

SEPARER LES 2 DEVIS



☎ 04 68 05 67 63
Fax 04 68 05 61 34

COMMUNE DE CASTEIL
66820

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**RENOVATION DE LA VOIRIE SUITE
INTEMPERIES
« rue Carsalade du Pont »
« rue du Canigou »**

BORDEREAU DES PRIX

		Prix unitaire	Montant HT
<u>Travaux rénovation</u> <u>« Rue Carsalade du Pont »</u> Longueur 45 m Largeur 5 m <u>« Rue du Canigou »</u> Longueur 35 m Largeur 5 m	Réalisation chaussée <ul style="list-style-type: none">• Décaissement sur 0.20 d'épaisseur• Fourniture et mise en œuvre de matériaux 0/31.5• Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement en enrobé à chaud 0/6 à raison de 120kg /m2		
TOTAL HT			
T.V.A.			
TOTAL T.T.C.			

SEPARER LES 2 DEVIS